

AMV 85
Société par actions simplifiée
au capital de 3.140 euros
Siège social : 33 rue Rabelais, 85150 VAIRE
879 910 479 RCS LA ROCHE SUR YON
(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 28 FEVRIER 2025

Le deux mille vingt-cinq,
Le 28 février,
A 14 heures,

Monsieur Aurélien JOYEUX,
Demeurant 33 rue Rabelais, 85150 VAIRE,

Agissant en qualité de Président de la société AMV 85 sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives à la nomination d'un directeur général.

Le Président,

Après avoir rappelé et constaté :

- Que les associés, en date du 28 février 2025, ont décidé une augmentation du capital social de la Société d'un montant de MILLE SIX CENT VINGT (1.620) euros, pour le porter de 3.140 à 4.760 euros, par la création de quatre-vingt-une (81) actions nouvelles de 20 euros de valeur nominale chacune, pour un prix de souscription total (prime d'émission incluse) de 82.547,77 euros,
- Que les actions nouvelles créées ont été entièrement souscrites, libérées intégralement du nominal et de la prime d'émission et attribuées à la société AVENIR, et qu'en conséquence l'augmentation de capital est définitivement et régulièrement réalisée au profit de cette dernière,

Décide,

Conformément à l'article 17 des statuts de la Société,

De nommer en qualité de directeur général de la Société, à compter de ce jour et sans limitation de durée :

Monsieur Guillaume CHARRIER

Né à LA ROCHE-SUR-YON (85) le 5 septembre 1982

De nationalité française

Demeurant 56 rue du Général de Larminat (appartement 29)

85000 LA ROCHE-SUR-YON

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit, dument signé par signature électronique conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales ou réglementaires, notamment de dépôt au greffe du tribunal de commerce.

Monsieur Aurélien JOYEUX
Président

Bon pour acceptation des fonctions de directeur général

(reproduire la mention)

Monsieur Guillaume CHARRIER